



APPEL A COMMUNICATIONS :
"Dettes, endettement, et redevabilité dans les textes médiévaux. "
Pour la Journée d'Étude du vendredi 29 avril 2016

Organisatrice : Agnès Blandeau, Maître de conférences, Université de Nantes (CRINI - EA 1162, département d'anglais, études médiévales) / Senior Lecturer in English (Medieval Studies) at Nantes University.

Les textes médiévaux sont parfois comparés à des excroissances de sources qui les précèdent, envers lesquelles ils ont une dette, puisqu'ils y empruntent des éléments, s'en font les passeurs et adaptateurs. La dette littéraire constitue indéniablement l'un des traits définitoires de la production textuelle au Moyen Âge. Preuve en sont, entre autres, *Lay le Freine* et *Sir Launfal*, des lais bretons moyen-anglais. Un autre aspect du contexte médiéval concerne l'essor dans l'Occident chrétien à partir du XIII^e siècle d'un système économique florissant. L'expansion économique, concomitante à la croissance urbaine, exerce une influence décisive sur la conception chrétienne de l'argent et des contrats financiers (voir le *Tractatus de Contractibus* de Pierre Jean de Olivi à la fin du XIII^e siècle). Paradoxalement, dans ce paysage où le commerce et les affaires prennent une place grandissante, les ordres mendiants appellent au dénuement apostolique, et fustigent l'attrait des richesses et des biens matériels. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que le fait de contracter une dette, aux yeux des médiévaux, augure de la perte au sens moral du terme, et soit considéré comme un obstacle au rachat de l'âme dans l'au-delà.

Dans *Dives and Pauper*, débat en prose sur le Décalogue composé au début du X^e siècle, Pauper, le prêcheur pauvre dresse un sombre portrait des endettés (Vol. I, Part 2, Ninth Precept, Ch. 7, p. 269, l.16-44). Condamnation de la cupidité et de la convoitise, le Neuvième Commandement, tel qu'il est glosé par Pauper instruisant son riche interlocuteur, un laïc, sur les questions scripturaires et spirituelles, aborde la notion problématique de la dette. À cette étape de sa longue démonstration, il souligne le fait que la cupidité conduit irrémédiablement à l'endettement et à des agissements illicites invariablement punis par le diable : "(...) *so that neyther for dred of God ne for schame ne for speche of the world they cesyn nout to borwyn ne to getyn falslyche othir mennys good and so fallyn deppere & deppere in dette til at the laste the fend sleth hem body and soule. And therfor loke that thou paye wel thin dettis whil thou myght (...)*" aux lignes 26-30. Sur le ton du conseil et de l'admonition, Pauper met Dives en garde contre l'inéluctable décadence qui guette les âmes vénales. La dette a pour synonyme une égarement moral, un aveuglement sans remède.

Les médiévaux méprisent dettes et débiteurs, ainsi que ceux qui vivent du prêt d'argent, les usuriers, bien que le paiement d'une dette soit une obligation incontournable. Dans son histoire de la dette (*Debt: The First 5,000 Years*, 2011), l'anthropologue David Graeber nous rappelle la contrainte morale que fait peser la dette, idée qui en réalité émerge avant l'invention de l'argent. Promesse de paiement considérée comme sacrée au sens biblique du contrat qui lie l'homme (Noé, par exemple) à Dieu, ou simplement deux individus, une dette implique un lien, de nature financière mais aussi morale, qui fait du débiteur l'obligé du créancier, lequel se trouve en position de supériorité jusqu'à ce que la dette soit honorée ou effacée/remise, comme c'est le cas dans *The Franklin's Tale* : le clerc d'Orléans annule la dette d'Aurélius (qui s'élève à 1000 livres) après que ce dernier a renoncé à exiger de Dorigen qu'elle tienne parole.



UNIVERSITÉ DE NANTES



En vers ou en prose, les textes médiévaux attestent l'importance de la notion de dette, qui revêt plusieurs acceptions. En plus de sa signification d'ordre purement financier, la dette peut être d'honneur, de gratitude, d'amour, ou envers la famille, les pairs, le groupe social. Une dette peut aussi être de nature intellectuelle ou esthétique, lorsqu'un "*auctor*" rend hommage ("paie son tribut", au sens littéral) à ses sources, ou pas. Les romances, lais, épopées, vies de saints, parmi d'autres genres, fournissent des exemples de ce que l'on entend par endettement et redevabilité, et leurs différents sens.

C'est à travers le prisme de l'idée de dette, d'endettement, et de redevabilité que les participants de cette Journée d'Étude sont invités à interroger tout texte médiéval, en vers ou en prose, en langue anglaise ou dans une autre langue.

Les propositions de communications d'environ 250 mots, en anglais ou en français, sont à remettre à agnes.blandeau@univ-nantes.fr pour le 31 janvier.